

# Médecins de Molière...

## Médecins

### et faux médecins de toujours \*

Jean-Jacques DUBARRY \*\*

*Maurice Raynaud, dans sa thèse de lettres en Sorbonne (1862), a fait l'étude objective de la médecine au temps de Molière que celui-ci avait ridiculisée. Un point de vue n'a été qu'esquissé, important croyons-nous : les origines religieuses de la médecine et le maintien de l'esprit religieux jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins s'opposant sur ce plan aux guérisseurs, suppôts de Satan, leurs grands ennemis de tous les temps.*

Je ne prétends pas rapporter des faits inconnus de tous ; mais j'ai rassemblé de multiples faits et textes épars, plaidant pour accorder au moins les circonstances atténuantes aux médecins du temps de Molière, et pour m'élever contre les guérisseurs qui foisonnent encore à l'heure actuelle au détriment de la santé d'une certaine partie de la population (7), problème tout à fait à l'ordre du jour.

Nous connaissons tous la mort de Molière, à 51 ans, le 17 février 1673, lors de la quatrième représentation du « Malade Imaginaire ». Argan, ce jour-là, est un malade réel puisque Molière qui jouait ce rôle, en prononçant le Juro de l'intronisation du nouveau docteur, est pris d'une forte quinte de toux, suivie d'une hémoptysie. Il s'écroule et, porté chez lui, il expire quelques heures après. En fait, il toussait depuis des mois, de plus en plus, et ce jour-là son entourage avait cherché en vain à le dissuader de jouer tant il paraissait fatigué.

Ce que l'on sait moins, c'est comment aurait été composée la scène burlesque finale de cette comédie, parodie de la cérémonie de thèse dans son désopilant latin de cuisine. Se reportant à des textes antérieurs, notre illustre confrère, Maurice Ray-

\* Communication présentée à la séance du 28 mars 1987 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 126, rue Saint-Génès, 33000 Bordeaux.

naud, qui était aussi docteur ès lettres, dans sa thèse soutenue en Sorbonne en 1862 (13) écrit : « C'est chez Mme de la Sablière, après un de ces joyeux soupers où se donnaient rendez-vous les beaux esprits d'alors et où assistaient Boileau, La Fontaine et la célèbre et spirituelle Ninon de Lenclos, c'est là que la « cérémonie » fut composée tout d'un trait. Molière fournit le canevas, chacun y met son mot... La scène ainsi composée de pièces et de morceaux fut d'abord beaucoup plus longue que celle que nous possédons aujourd'hui. La version primitive a été retrouvée et prouve que Molière était habitué à ne demander de conseils que pour les contrôler. » Et Maurice Raynaud cite divers passages amusants que Molière n'avait pas retenus ; et il ajoute : « Il est plus que probable qu'il se trouvait dans le salon de la belle marquise deux ou trois médecins, plus ou moins sceptiques, de la société habituelle de Molière tels que Liénard, Bernier, Mauvillain ; certaines expressions techniques, certains détails intimes qui prouvaient une connaissance parfaite de l'intérieur de la Faculté trahissant à n'en pas douter l'active collaboration d'une main experte. » Ainsi ces médecins auraient contribué à ridiculiser leur profession. Il est vrai que Molière fait dire à Béralde que « ce ne sont pas les médecins qu'il fustige, mais les ridicules de la Médecine » ; de même que Tartuffe est une attaque contre la fausse dévotion, non contre les vrais dévôts ; et ces docteurs en médecine bien en cour pouvaient s'élever contre certains confrères qu'ils réprouvaient.

En réalité, Molière, peut-être par déception devant sa santé défaillante, était hostile à la Médecine, la traitant de « science frivole », et il posait par principe « qu'il est ridicule à un homme d'en vouloir guérir un autre ». « La comédie s'est toujours moquée des rodomons et de leurs rodomontades, mais elle n'a jamais raillé ni les vrais braves ni la vraie bravoure ; elle s'est réjoui des pédants et de la pédanterie ; mais elle n'a jamais blâmé ni les savants ni les sciences. » Selon cette règle, écrit le P. Rapin (12), peu après la mort de Molière, celui-ci n'a pas trop mal traité les charlatans et ignorans (*sic*) médecins, mais il devait en rester là et ne pas tourner en ridicule les bons médecins que l'Écriture nous a joint d'honorer. » C'est là le reproche que nous pouvons faire à Molière : il n'y avait pas à son époque que des Purgon et des Diaforus, mais d'excellents médecins, justement imbus de leur art, compte tenu de l'état de la Médecine et de la Science au XVII<sup>e</sup> siècle ; ils ne disposaient que d'armes bien fragiles pour se défendre contre les illégaux de la Médecine.

A en juger d'après les attaques dont nous sommes encore l'objet en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, plus de trois siècles après la mort de Molière et au bout d'un siècle et demi d'un essor prodigieux des sciences et de la médecine depuis Laënnec, inimaginable après des millénaires où science et médecine avaient stagné, on devine la lutte que devait mener nos lointains prédécesseurs contre tous les charlatans, guérisseurs, sorciers affirmant pouvoir jeter le mauvais sort, tous ces illégaux de la médecine étant beaucoup plus nombreux que les vrais médecins : 114 docteurs en médecine issus de la faculté de Paris en trente ans, de 1640 à 1670 ! Il est vrai que le titre de docteur qui conférait la possibilité d'obtenir une chaire professorale n'était pas obligatoire pour exercer, beaucoup de médecins n'étaient que licenciés, c'est-à-dire ayant licence d'exercer. Mais les illégaux étaient de toute façon beaucoup plus nombreux que les vrais médecins.

Si actuellement nous avons plus de 100 000 médecins libéraux en exercice, il y a plusieurs dizaines de milliers de faux médecins recensés par le fisc, et pas mal

d'autres ignorés de lui. Et nous connaissons la mansuétude de certains magistrats pour ces faux médecins, telle que l'Ordre hésite souvent à les poursuivre devant les tribunaux, devant l'incertitude du jugement, les condamnations habituellement symboliques, le défilé des témoins se disant guéris après échec de la médecine officielle, publicité gratuite de la partie adverse. Et tous ces illégaux de tout poil, guérisseurs, pendulistes, radiesthésistes, étioopathes, magnétiseurs, voyants — liste non exhaustive — ou encore sorciers dans certaines campagnes, bénéficient de l'aura du mystère de leur pratique ou de leur don, don prétendu souvent héréditaire car c'est un filon intéressant à exploiter ; en tout cas, tous pipeurs de la crédulité humaine, profiteurs de la superstition encore très répandue, de la croyance en des interventions surnaturelles et de la suggestibilité.

Reportons-nous 350 ans en arrière et raisonnons comme on devait le faire à cette époque, par conséquent dans une génération au lendemain des guerres de Religions où certains des parents avaient sacrifié leur vie à leurs convictions religieuses. La quasi-totalité de la population était croyante, essentiellement catholique, redoutant le Diable et l'Enfer, et par l'intermédiaire des sorciers et de leurs sortilèges, les démons dont il fallait les exorciser. Certes, les Parlements soutenaient les vrais médecins, condamnant les sorcières, préfiguration de l'Enfer, au bûcher (Jeanne d'Arc, dont les succès militaires étaient unanimement considérés comme surnaturels, avait été brûlée comme sorcière, moins de deux siècles avant ; et la dernière sorcière montée sur le bûcher à Bordeaux est en 1704).

Un ouvrage de 1612 (2) de Pierre de Lancre, conseiller du Roy au Parlement de Bordeaux, est intitulé : « Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons » « où il est amplement traité des sorciers et de la sorcellerie (sic), livre très utile et nécessaire non seulement aux juges mais à tous ceux qui vivent dans les loix chrétiennes. » La maladie peut être le prix du péché, et les grandes épidémies qui décimaient des villes entières étaient considérées comme des punitions divines pour piété insuffisante de la population, des fléaux de Dieu.

De quelles armes disposaient les médecins pour se défendre contre toutes les sortes de charlatans ?

— les dénoncer, se référant aux serments qu'ils avaient prononcés au cours de leurs études. Et Maurice Raynaud écrit : « On exige des bacheliers en médecine le serment d'aider la Faculté contre quiconque entreprendrait quelque chose contre ses statuts ou contre son honneur, et surtout contre ceux qui pratiquent illicitement. »

Et pour le doctorat, l'impétrant devait s'engager par serment solennel comportant trois articles :

- 1<sup>o</sup> Observer les droits, statuts, lois et coutumes respectables de la Faculté.
- 2<sup>o</sup> Assister le lendemain de la saint Luc à la messe pour les médecins décédés.
- 3<sup>o</sup> Lutter de toutes ses forces contre tous ceux qui pratiquent illicitement la médecine et n'en épargner aucun, à quelque ordre ou quelque condition qu'il appartienne.

Les médecins diplômés de la Faculté ne pouvaient compter sur de meilleurs résultats thérapeutiques car « *Seignare, clytérium donare* » n'entraînaient pas toujours l'amélioration, encore moins la guérison. *Purgare* ? Les charlatans connaissaient aussi bien qu'eux la rhubarbe et le séné et toutes les plantes médicinales qu'à la

pointe du progrès depuis octobre 1986 on peut apprendre en Sorbonne à la Faculté libre de médecine naturelle qui vient d'être créée ; un enseignement semblable existait aussi à Marseille et à Rennes (?)

Les vrais médecins ne pouvaient se prévaloir d'un don, d'ordre surnaturel, et n'avaient pas toujours le savoir-faire psychologique à succès en clientèle, allant de pair avec le faire savoir, le tout accompagné de ces pratiques mystérieuses qui en imposaient aux superstitieux, accroissant le prestige de tous les charlatans.

Les médecins avaient comme atout de pouvoir se recommander de Dieu, en s'appuyant sur la religion catholique, la seule à laquelle ils puissent appartenir, du moins officiellement, s'opposant aux faux médecins, eux suppôts de Satan. C'est sur ce caractère religieux de la médecine, communément admis, mais peu souligné à ma connaissance, sur lequel je tiens à insister, et c'est l'essentiel de notre travail.

D'abord, l'origine plurimillénaire de la médecine, depuis les prêtres égyptiens et assyriens, en même temps médecins. En Grèce, rappelons qu'Esculape était le dieu *guérisseur*, que c'est le même mot *iatros* qui signifiait à la fois prêtre et médecin, les premiers médecins étant les prêtres des divinités des sources, le jaillissement de l'eau dans ce pays au climat sec ayant un caractère surnaturel, sources dont certaines étaient chaudes, d'odeur et de saveur particulières, et d'action réellement bienfaisante chez certains malades.

Au Moyen Age, lorsque toute la culture s'était réfugiée dans les monastères, ce sont les moines qui soignaient les malades ; mais certains y trouvaient prétexte pour être souvent hors des couvents ; aussi, au XIII<sup>e</sup> siècle, la papauté s'était émue des abus : trois conciles pendant ce siècle furent nécessaires pour obtenir des moines le renoncement total à l'exercice de la médecine. Parallèlement, furent créés par *Bulle Pontificale* chaque fois, toutes les universités de la Chrétienté, en France d'abord, à Paris, Montpellier et Toulouse ; et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles seront toutes sous l'égide de la papauté.

Antérieurement à ces initiatives papales, il n'y avait dans toute la chrétienté que l'École de Salerne (9), où clercs et laïcs se côtoyaient ; elle avait été fondée au IX<sup>e</sup> siècle par quatre médecins, un grec, un romain, un juif et un sarrazin. Entre d'autres principes, on enseignait la réprobation du charlatanisme. Et les musulmans avaient créé à Cordoue (1), au VII<sup>e</sup> siècle, une université dont le rayonnement s'étendit sur toute l'Europe et le Moyen-Orient, Cordoue, qui à cette époque était « la Cité la plus peuplée, la plus opulente, et culturellement la plus riche de l'Europe, où fleurit toute une pléiade de grands esprits, poètes, mystiques, penseurs, géographes, philosophes, médecins, et parmi ces médecins Averroès, le musulman, et Maimonide, le juif, tous deux profondément croyants dans leur religion respective, mais dans un esprit de tolérance qui reste aujourd'hui exemplaire et fut presque unique dans son temps » (3).

Nous avons ici même présenté le plus ancien diplôme connu de docteur en médecine de la faculté de Bordeaux (4 et 5), en 1642, en latin bien entendu, dont la soutenance avait été sous la présidence du chancelier de l'Université, comme dans toutes les universités à l'époque, depuis leur création ; il était premier archidiacre en l'Église métropolitaine Saint-André de Bordeaux. Je lis : « Nous, Chancelier... en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Souverain pontife romain, ainsi que par notre Roy très chrétien, nous avons inscrit sur la liste des docteurs... que lui soit

donné le baiser de paix et la bénédiction paternelle... » Sous le sceau de l'Académie (sceau représentant le pape, tiaré, trônant au-dessus et entre deux rangées de trois personnages mitrés). C'est enfin *in aede carmelitarum*, c'est-à-dire dans le couvent des Carmes qu'eut lieu cette cérémonie de doctorat en Médecine.

Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la tonsure et le célibat étaient imposés aux médecins, les assimilant aux prêtres, et ils ne pouvaient pas — de ce fait — faire œuvre de sang, par conséquent saigner, pratiquer eux-mêmes les rares autopsies, abandonnant aux chirurgiens barbiers ces actes matériels. J'ajouterai que trahir le secret médical était péché mortel, comme pour les prêtres celui de la confession.

Les médecins portaient habituellement une longue robe noire à rabat blanc évoquant une soutane, une perruque sous un grand chapeau noir, et avaient la barbe. Toinette, la servante d'Argan, ne lui dit-elle pas quand elle apprit qu'il allait être fait docteur en médecine : « Quand il n'y aurait que votre barbe, c'est déjà beaucoup, et la barbe fait déjà plus que la moitié d'un médecin. »

Si l'habit ne fait pas le moine, dit-on, ni le médecin, celui-ci pouvait être aisément reconnu quand il était appelé en ville, souvent monté sur une mule, pour éviter d'arriver crotté chez un malade. Une certaine tenue vestimentaire du corps médical s'est maintenue, du moins jusqu'en 1939, pour se dégrader, surtout dans ces dernières années.

Doit-on trouver extraordinaire qu'au chevet du malade, où ils s'appelaient fréquemment en consultation, deux médecins parlent en latin entre eux, ainsi avec toute la liberté d'expression ? Bons latinistes, leurs livres étant habituellement écrits dans cette langue, comprise de tous les médecins de la chrétienté qui se référaient tous à Hippocrate, Celse ou Galien, mais aussi à des auteurs récents commentés par les anciens, et ne traduisant pas de gros progrès depuis l'Antiquité. Certes, les conceptions médicales sont à nos yeux délirantes. Mais reproche-t-on à Descartes qui se piquait de médecine et contemporain des médecins de Molière d'admettre sans discussion les « esprits animaux » ? Jean Bernier, le camarade de Molière, au Collège de Clermont, et resté son fidèle ami, dont le livre de médecine eut deux éditions, écrit qu'appelé en consultation, le médecin doit s'assurer que le malade, rappelant en cela une règle de l'École de Salerne, avait rempli ses devoirs religieux car « si son cas est grave, il est plus important de s'occuper de son âme que de son pauvre corps ».

Cette attitude religieuse du médecin est encore témoignée notamment par les écrits concernant les écrouelles, dont le vrai traitement efficace est l'attouchement par le roi de France, certains jours de fête religieuse, après qu'il ait été sacré à Reims et oint des huiles sacrées ; il prononçait la formule sacramentelle : « Le Roi te touche, Dieu te guérisse. » (Ambroise Paré n'écrivait-il pas : « Je le pansai, Dieu le guérit. ») Personne ne mettait en doute ce pouvoir surnaturel du roi, comme c'est consigné dans les œuvres d'André du Laurens (7), docteur chancelier de Montpellier, puis premier médecin d'Henri IV. Nous avons la bonne fortune de posséder le gros *in folio* des *Opera Omnia* (1606) de cet auteur, du moins dans la traduction en français de 1613, par un « médecin ordinaire de la ville de Dieppe », car toute l'œuvre de du Laurens était écrite en latin. Celui-ci, mort en 1609, fut l'un des plus célèbres médecins de son époque, et ce livre fut réédité plusieurs fois dans sa traduction française et traduit aussi en italien et en anglais ; c'est dire que pendant toute la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, il était un des maîtres livres de la Médecine.

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la médecine s'est désacralisée, et au siècle suivant il est intéressant de voir le désarroi du grand Charcot, l'incroyant, qui à la fin de sa vie, comme l'ont si bien exposé ici-même J. et M. Postel (11), fut obligé de reconnaître que la croyance et la suggestion jouent un rôle essentiel dans le traitement et la guérison de certaines affections, les névroses et en particulier l'hystérie.

En conclusion, peut-on tellement railler les médecins du temps de Molière, parce que, comme leurs maîtres, ils rédigeaient leurs thèses en latin, peut-être plus décadent que cicéronique : ce latin, langue universelle des médecins et savants autrefois. Or, si pendant deux siècles le français a un peu joué le même rôle, il n'en est plus de même depuis un demi-siècle ; et puis-je vous avouer que dans les dernières années de ma vie universitaire j'ai dû corriger dans le manuscrit de certains thésards des collections de fautes de français et d'orthographe avant d'accepter de signer la thèse dont j'étais le patron ? Je suis, il est vrai, d'une génération où le futur médecin avait fait ses humanités alors que maintenant on lui demande d'être avant tout scientifique.

Doit-on reprocher à nos lointains prédécesseurs de vouloir se faire prendre au sérieux comme les augures de l'Antiquité, malgré le faible poids de leurs connaissances et l'inefficacité fréquente de leur thérapeutique ? Doit-on trouver grotesque leur accoutrement semi-religieux alors que beaucoup de jeunes médecins sont dans la rue débraillés, sans cravate, en blouson, quelquefois avec des *jeans*, dans un anonymat professionnel ? Jusqu'en 1939, le médecin, même de campagne, avait une tenue pleine de dignité. Une soutenance de thèse avait toujours, avant 1968, une certaine solennité, assez souvent disparue aujourd'hui, la toge universitaire n'étant plus obligatoire pour tous les jurys de thèse.

Doit-on se gausser de l'état d'esprit du corps médical du XVII<sup>e</sup> siècle de sa profession — sacerdoce —, compte tenu des origines de la médecine, des sentiments religieux, mais aussi des superstitions ; la quasi-totalité de la population redoutant d'être victime du Diable et menacée de l'Enfer, les médecins ne pouvaient lutter que difficilement contre tous les « illicites de la médecine » plus nombreux qu'eux, et dont les succès thérapeutiques n'étaient dus, comme pour nos confrères, que dans la mesure où intervenait un facteur psychosomatique ? Les docteurs Knock, vrais ou faux médecins, sont de tous les temps.

A ce propos, ne peut-on regretter le temps où le médecin recevait des honoraires, au lieu de se voir imposer des tarifs comme chez le coiffeur ? Parmi les guérisseurs qui prétendent faire la police chez eux, les « vrais » ne voulant pas être confondus avec les « faux guérisseurs », certains qui savent faire parler d'eux ne s'en remettent-ils pas, dit-on, à la générosité du client ébloui par le mystère de leur art, pour le règlement de la consultation ?

En un mot, la désacralisation de la médecine et la banalisation du corps médical, en dépit d'une culture scientifique que les vieux médecins doivent envier aux jeunes, en dépit des progrès si efficaces, si extraordinaires de notre art, d'année en année, n'ont-elles pas dévalué la considération déférente qu'avait généralement le public pour nous, au profit de certains guérisseurs s'ils sont bons psychologues ?

Décidement, Molière paraît avoir été bien sévère pour les médecins de son temps.

*Maurice Raynaud in his arts thesis in the Sorbonne did an objective study of medicine at the time of Molière, which he held up to ridicule. An important point of view, as we think, has been sketched roughly : the religious origins of medicine and the maintenance of the religious spirit until the XVIII<sup>th</sup> century, physicians opposing quacks on that field; quacks were considered as hellhounds their greatest enemies from immemorial time.*

#### BIBLIOGRAPHIE

1. — AKROUN M. — « Deux médiateurs de la pensée médiévale » : Averroès, Maimonide. *Le Courrier de l'Unesco*, septembre 1986.
2. — CHABAS D. — « La Sorcellerie et l'insolite », 1983, l'auteur, édit. 40130 Capbreton.
3. — DECHAMBRE A. — « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. » Tome XXX, Paris. P. Asselin et G. Masson, 1884.
4. — DUBARRY J.-J. et BEAUSOLEIL Cl. — « La cérémonie du Doctorat en médecine avant Molière. » *Pres. Méd.*, 65<sup>e</sup> an., n° 3, 9 janvier 1957.
5. — DUBARRY J.-J. — « A propos d'un diplôme de docteur en médecine de l'Université de Bordeaux en 1642. » *Hist. Sc. Méd.*, tome XIX, n° 2, 1985.
6. — DULIEU L. — « Le Chancelier André Du Laurens. » In *Montpellier Hippocrates*, Printemps 1971, n° 51.
7. — *Gazette médicale en France*, n° spécial : « Médecins et guérisseurs. » Tome LXVII, 25 mars 1960.
8. — LAURENS (A. du). — *Opera Omnia*. Traduction en français par Théophile Gelée, médecin ordinaire de la ville de Dieppe, in folio, 1613.
9. — *Ordre des Médecins*, in bulletin d'octobre 1986. « L'École de Salerne. »
10. — *Quotidien du médecin*. — 2-10-1986, n° 3708. — Un enseignement libre à la Sorbonne : « A chacun sa médecine naturelle. » Et passim, depuis 1985, sur Médecines douces, thérapie naturelle, naturopathie, étio-pathie, médecines alternées, etc.
11. — PECKER A. — « La médecine à Paris du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles. » Hervas, édit., 1984.
12. — POSTEL J. et M. : J.-M. Charcot et « La Foi qui guérit ». *Hist. Sc. méd.*, tome XX, n° 2, 1986.
13. — RAPIN (Père). — « Réflexions sur la comédie et sur M. Molière, en particulier in Œuvres de Molière. » Nouvelle édition, 1758.
14. — RAYNAUD M. — « Les médecins au temps de Molière. » Didier et C<sup>ie</sup>. édit., Paris, 1863.



L E

# PREMIER LIVRE DES ESCROVELLES.

AVQUEL IL EST PARLE' DE LA VERTV ADMIRABLE  
DE CVARIR LES ESCROVELLES, DIVINEMENT CONCEDEE  
aux feuls Roys de France Tres-Chrestiens.

*En quel temps & en quelle maniere le Roy touche les malades des Escrouelles:  
& qu'est-ce que font en cette solennelle ceremonie & sacre mystere le  
Roy, les Medecins, les malades & les assistans.*

## CHAPITRE PREMIER.



A Nature a caché beaucoup de choses en son secret cabinet, à la cognoissance desquelles nulle recherche humaine ne peut paruenir, qui est la raison pourquoy ce grand genie & truchement de la Nature, Aristote, les estime ἀναπόδεικτα, *anapódciita*, & telles qu'elles ne peuvent estre ny démontrées, ny cognuës: & neanmoins les causes d'icelles sont constantes & certaines, d'autant qu'il ne se fait rien en la Nature sans la Nature, c'est à dire, sans vne cause naturelle.

Il y a beaucoup de choses en la Nature, desquelles les causes nous sont cachées.

Il y a plusieurs choses ( ce dit Metrius Florus dans Plutarque ) desquelles bien que la verité soit certaine & bien reconnuë par l'experience, si est-ce que les causes en sont cachées: car la Nature les couure d'un sacré bandeau, afin de les dérober aux yeux de l'entendement humain. Il se fait iournellement beaucoup de choses par les forces de l'imagination, s'aidant du commandement de l'ame & du service du corps, par le mouuement confus & déreglé de la chaleur, & des esprits appellez au dedans, & tout soudain renuoyez au dehors, lesquelles le populaire ignorant, tient pour vrais miracles: Mais le Sage en estant premierement faisi d'admiration, ne cesse puis apres, pour contenter son esprit, & repaître sa curiosité, d'en rechercher les causes, qu'il n'obtienne la iouissance de son desir, & qu'il ne les cognoisse parfaitement. Mais celles qui sont par dessus la Nature (qui recoivent pour leur principe la seule & absoluë volonté & puissance extraordinaire de Dieu, quelles sont celles qui se font par l'ordre miraculeux de la grace ) surmontent les forces & la capacité de l'entendement humain, renfermé dans la

Lib. 3. *Sympos.*

Les choses qui sont par dessus la Nature surpassent la capacité & portée de l'entendement humain.

*Début des 33 pages du « Traité des écrouelles de du Laurens ».*